



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE SAINT-EXUPERY

L'éducation des jeunes nous concerne tous.
Coéducateurs, les parents ont obtenu le droit de donner leur avis dans le système éducatif.

UTILISEZ CE DROIT

Agissez dans le collège de votre enfant, en élisant des délégués FCPE qui interviendront au conseil d'administration sur tout ce qui concerne l'organisation de l'établissement et les conditions de la scolarité de vos enfants :

- *Des moyens de fonctionnement garantissant un enseignement de qualité*
- *Le respect de la gratuité des activités scolaires et des sorties*
- *Le respect des droits des élèves et de l'exercice de leur citoyenneté*
- *Des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins des élèves*
- *Une meilleure prise en charge des jeunes en difficulté*
- *Une préparation réelle de l'orientation*
- *L'amélioration de la qualité et de la sécurité des locaux*
- *La prévention et l'éducation à la santé*
- *Une réelle intégration des enfants malades ou handicapés*
- *Une restauration scolaire de qualité*
- *La participation effective des parents à l'élaboration du projet d'établissement*
- *Des mesures visant à alléger le poids des cartables*

LA FCPE EST AU SERVICE DES PARENTS ET DE TOUS LES JEUNES

Les élections des représentants des parents d'élèves
au Conseil d'administration (CA) du collège Saint-Exupéry
auront lieu **vendredi 16 octobre 2008 de 8h à 12h**
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, Votez par correspondance
n'oubliez pas : Les 2 parents votent

La FCPE vous représente :

- au **Conseil d'Administration** du collège et à la **Commission Permanente**, dans la gestion du **Foyer Coopératif**,
- au **Conseil de discipline**,
- dans les **Commissions départementales d'appel** (fin de 6°, de 4° et de 3°),
- à la **Caisse des Ecoles** du XIV°,
- et, bien sûr, au sein des **conseils de classe** où la FCPE est présente dans toutes les classes et à tous les conseils. Elle transmet vos messages et vous informe en retour.

La FCPE Saint-Exupéry est notamment intervenue :

- au CA, pour la **suppression** de l'inscription des avertissements (discipline et/ou travail) sur les bulletins scolaires, comme prévu dans les textes officiels,
- pour le remplacement (dès le premier jour) des professeurs absents et pour appuyer les démarches auprès du rectorat visant à assurer un enseignement de qualité.
- pour la modulation et la progressivité des sanctions dans les conseils de discipline
- pour la mise en place des **tarifs dégressifs** pour les élèves déjeunant à la **cantine**,
- auprès de la mairie où elle demande **le retour à une sectorisation de proximité**,
- pour le **suivi des travaux** à effectuer au collège en participant aux **visites d'architecture**.

Projets en ce début année :

- organisation d'une réunion de présentation des lycées du secteur avec d'anciens élèves/parents
- information des parents sur la procédure d'affectation en seconde (retour année précédente)
- discussion sur le financement des accompagnants lors des voyages

VOTEZ pour la liste FCPE